

Nous recrutons régulièrement des stagiaires pour nos différents services municipaux, cliquez ici !

## **Demandes de stages**

La mairie accueille des stagiaires dans la plupart de ses services municipaux.  
Tout stage doit faire l'objet d'une convention (en 3 exemplaires) et est non rémunéré.

### **Procédure à suivre :**

Adresser à la direction des ressources humaines votre demande écrite deux mois au moins avant le début du stage en indiquant :

- les coordonnées du demandeur,
- le nom de l'établissement fréquenté (collèges, lycées, universités...), ou tout autre organisme formateur,
- les dates du stage,
- le diplôme préparé,
- le service souhaité.

Les demandes sont traitées dans un délai approximatif d'un mois.

Vous pouvez aussi faire votre demande en ligne en [cliquant ici](#). [1]

---

### **Une permanence infos stagiaires se tient tous les mercredis et vendredis après-midis de 14h à 17h à la :**

Direction des ressources humaines  
107, avenue de la République  
Tél. : 01 70 05 47 65

**Astuce :** vous pouvez également faire une demande de stage sur [Ma tribu](#) [2]

**URL de la source (modifié le 16/01/2019 - 11:11):** <http://www.pontault-combault.fr/economieemploi-0/ma-mairie-recrute/stages>

### **Liens**

[1] [https://grc28.localeo.fr/public/requestv2/accountless/teleprocedure\\_id/1770](https://grc28.localeo.fr/public/requestv2/accountless/teleprocedure_id/1770)

[2] <http://pontault-combault.etyssa.com/entry/category/category.jsp?cat=stage>